



BOURSE DE RECHERCHE

Appel à candidatures 2026

« Nouvelle donne humanitaire »



Credit: Iliia Smyk for Swedish Red Cross

La **Fondation Croix-Rouge française** est une fondation reconnue d'utilité publique dédiée au soutien à la recherche en sciences humaines et sociales. Son objectif est de contribuer à améliorer l'action dans les secteurs humanitaire et social, en finançant et en accompagnant des projets de recherche, en France et dans le monde, et en développant des collaborations avec les institutions académiques. La Fondation soutient des chercheurs par l'attribution de bourses de recherche sur appels à candidatures, et les accompagne depuis la conception de leur projet de recherche, en lien avec les besoins des acteurs de terrain, jusqu'à la mise en valeur de leurs travaux et la discussion autour de leurs résultats. Ces appels portent sur les **thématiques de recherche** suivantes.

2 thématiques institutionnelles prioritaires

Lien social & engagement

Le lien social est au cœur des missions des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, notamment au travers du principe de volontariat. La Fondation ne l'aborde pas comme un objet de recherche spécifique, mais l'appréhende dans une approche transversale pour l'ensemble de ses travaux. Les chercheurs exploitent cette notion dans leur analyse des facteurs de rupture, d'exclusion ou d'isolement, ainsi que dans leur observation des leviers de cohésion et les mécanismes de solidarité.

Action humanitaire internationale

L'action humanitaire moderne dans sa forme laïque et universelle initiée il y a 160 ans par Henry Dunant a connu de nombreuses crises et ruptures, en réaction à différents conflits armés, aux grandes catastrophes, qui ont transformé les façons d'agir et de protéger les populations. Toutefois, au-delà des grands bouleversements géopolitiques avec lesquels elle s'est façonnée et de sa montée en puissance depuis la fin de la guerre froide, le secteur humanitaire fait face à des transformations plus profondes, qui tendent à remettre en cause ses fondements, bouleversent son architecture et interrogent ses pratiques. Partant de ce constat, la Fondation soutient la recherche sur les transformations du système de l'aide internationale.

3 thématiques opérationnelles

Santé et épidémies

Comprendre les situations et besoins sanitaires des populations, prendre en compte les dimensions socioculturelles dans les actions relatives à l'accès aux soins, à la prévention et aux systèmes de santé. Identifier les barrières et inégalités d'accès aux soins, améliorer la réponse aux urgences sanitaires. Analyser les perceptions et représentations des personnes aidantes comme accompagnées et les spécificités de chaque situation.

Migrations et déplacements

Mieux cerner l'origine et les sources de migrations, les stratégies et vécus des exilés, et la pertinence de la réponse humanitaire. Accompagner le renouvellement des pratiques autour de cet enjeu devenu mondial. Face à des parcours et situations d'exil plus complexes, mieux comprendre et documenter ces expériences, et les réponses qui y sont apportées. Mieux comprendre les trajectoires de (sur)vie des exilés, afin de mieux agir à leurs côtés.

Risques & catastrophes

Étudier les causes de fragilité des populations, leur capacité de résilience, leur perception des risques ainsi que les nouvelles réponses humanitaires expérimentées sur les terrains les plus touchés. Conscients du fait que les catastrophes sont avant tout des phénomènes sociaux, apporter de nouveaux éclairages et des réflexions sur les politiques publiques, repenser les modalités d'action, et la réponse apportée aux populations touchées.

La Fondation a identifié **quatre territoires prioritaires** : la France hexagonale, les territoires ultramarins et territoires étrangers de proximité dans les 3 Océans, l'Afrique subsaharienne et le Moyen-Orient. Ces territoires prioritaires ne sont toutefois pas exclusifs. Le soutien de la Fondation peut s'étendre à toute zone géographique, si les projets de recherche réunissent, entre autres, les conditions de sécurité et de faisabilité exigées.

Notre raison d'être

La Fondation Croix-Rouge française, reconnue d'utilité publique, se consacre à la recherche dans les domaines de l'action humanitaire et de la solidarité. En s'associant au secteur académique, à la société civile et aux populations concernées, elle produit des savoirs pour contribuer à la transformation des pratiques et à l'apprentissage des acteurs, en France et dans le monde.

Nos valeurs

La Fondation soutient **une approche en sciences humaines et sociales inclusive, ouverte et collaborative, centrée sur les besoins des personnes et des territoires.** Ancrée dans les valeurs et principes du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, la Fondation soutient la recherche fondamentale et la recherche-action, afin de renforcer les liens recherche-action-société pour une humanité partagée.



Appel « Nouvelle donne humanitaire »

Initiative dédiée à la recherche dans les champs de l'action humanitaire et de l'action sociale, la Fondation Croix-Rouge française porte la volonté de la Croix-Rouge française de s'engager dans un effort d'analyse des fragilités et des réponses des acteurs, d'anticipation des besoins des populations vulnérables, et d'accompagnement de nouveaux modèles opérationnels.

En continuité avec le programme de recherche intitulé *Transition humanitaire* qui a visé pendant plus de dix ans à étudier les transformations du système humanitaire contemporain tout en interrogeant la place et le rôle des acteurs locaux au sein de l'aide internationale, la Fondation Croix-Rouge française lance en 2026 un nouveau programme de recherche intitulé *Nouvelle donne humanitaire*. Ce programme vise à renouveler les cadres d'analyse du champ humanitaire en tenant compte des évolutions inédites du contexte mondial depuis 1945. Dans un contexte marqué par l'intensification des crises géopolitiques, climatiques et sociales et par une fragilisation du multilatéralisme et du système humanitaire mondial, la recherche en sciences humaines et sociales apparaît plus que jamais essentielle pour analyser les mutations en cours, éclairer les choix des acteurs et accompagner la reconfiguration des pratiques humanitaires. En s'engageant dans le programme « Nouvelle Donne Humanitaire », la Fondation affirme sa volonté de poursuivre un soutien exigeant à une recherche interdisciplinaire critique et ancrée dans les réalités de terrain, capable de contribuer à la construction d'un humanitaire plus juste, plus réflexif et mieux armé pour faire face aux défis actuels et futurs.

C'est dans le cadre de ce programme que la Fondation Croix-Rouge française décide de lancer cet appel à candidatures qui attribuera **1 à 3 bourses de recherche à des docteur(e)s en sciences humaines et sociales afin de mener une recherche durant 15 mois.**

Thématique et zone géographique de recherche

2025 : une nouvelle donne pour le secteur de l'aide internationale

L'année 2025 marque un tournant pour l'aide internationale (Troit & Snyder, 2025; Viegalus & Charancle, 2025). Si le système humanitaire a toujours connu des crises au cœur des crises – des moments clés ayant suscité de profondes remises en question et évolutions sur sa propre organisation – il avait, jusqu'à récemment, pu compter sur une architecture relativement robuste, des valeurs partagées et un soutien financier croissant de la part des États (voir OECD, 2025).

Les années 2020 marquent, dans ce contexte, une rupture importante. Après une crise sanitaire mondiale éprouvante, la conjoncture devient plus lourde pour les organisations et pour les principes humanitaires. Conflits de haute intensité et violences extrêmes en Ukraine, au Moyen-Orient ou au Soudan ; érosion du respect des normes internationales et de la légitimité du multilatéralisme ; intensification des catastrophes dues au changement climatique ; déstabilisation de l'engagement bénévole et de la confiance dans les institutions du fait de la polarisation et de la désinformation (IPCC, 2023; OCDE, 2024; ICRC, 2024; IISS, 2025; IFRC, 2026). Entrant dans une période de "polycrises" de plus en plus imprévisibles, le système humanitaire se retrouve mis à rude épreuve (Abdullahi et al., 2025).

Ce tournant se caractérise plus précisément par un double basculement, financier et idéologique (Audet et al., 2025). Le gel brutal de l'aide américaine en janvier 2025 - soit plus de 42 milliards de dollars - combiné à l'annonce des baisses de l'aide publique au développement par plusieurs grands donateurs européens dont la France, l'Allemagne, les Pays-Bas ou le Royaume-Uni, confirme une tendance à la réduction amorcée en 2024 par d'autres bailleurs (OECD, 2025; Bouissou et al., 2024; Couvelaire, 2025). Ces annonces ont des effets immédiats et multiples sur de nombreux programmes humanitaires en cours et à venir ainsi que sur les organisations elles-mêmes, qu'elles soient locales ou internationales (interruption de services, licenciements, risques existentiels). Elles suscitent une forte réaction des ONG et de la communauté internationale qui alertent aussi bien sur les risques pour les populations que sur la remise en cause de principes humanitaires fondamentaux (International Council of Voluntary Agencies, 2025; Médecins Sans Frontières, 2025; Glasman 2025).

En plus de provoquer l'arrêt immédiat de financements et de programmes essentiels, comme ceux de lutte contre le VIH (voir Alaoui et al., 2025), ces coupes déstabilisent l'infrastructure même du système, affectant jusqu'aux ONG s'en réclamant les plus indépendantes (Hofman, 2025). Alors que de nouveaux acteurs privés entrent en scène, elles préfigurent une concentration et une compétition accrues pour les fonds institutionnels, menaçant la coopération internationale pourtant indispensable pour répondre aux besoins humanitaires grandissants (Lamarche, 2025). Ces tendances posent l'enjeu existentiel du secteur de l'aide internationale et annoncent le début de nouvelles conditionnalités et d'une reconfiguration profonde du secteur dont peu d'acteurs seront épargnés (VanRooyen, 2026).

Dans ce contexte, le secteur universitaire et la science, qui ne sont pas exempts de menaces eux-mêmes (voir Balme, 2025), apparaissent plus que jamais comme des ressources clés à préserver et à mobiliser. Face à des crises de plus en plus complexes, imbriquées et durables, les sciences humaines et sociales deviennent cruciales pour dépasser des lectures strictement opérationnelles ou techniques des transformations et situations humanitaires et analyser les dynamiques sociales, politiques, économiques et culturelles qui les sous-tendent (Troit, 2016; Antouly et al., 2023). Dans cette période de doutes et de méfiance, la réinvention même forcée

du secteur ne peut faire l'économie de la science et de la pensée critique, essentielles pour collecter les données nécessaires, produire de nouvelles connaissances, nourrir ses réflexions et s'adapter aux enjeux présents et futurs.

Objectifs de l'appel

Fidèle à la thématique structurante du programme *Nouvelle Donne Humanitaire*, cet appel invite les chercheurs à soumettre des propositions de projets de recherches documentant comment et pourquoi les paramètres caractéristiques de cette nouvelle période transforment structurellement, voire idéologiquement, les organisations et le secteur humanitaire. Il s'agira d'étudier comment le secteur humanitaire tente de s'adapter et se recompose face à ces bouleversements. *Comment les organisations, leurs personnels et leurs partenaires vivent-ils, interprètent-ils, et intègrent-ils ces transformations dans leurs pratiques quotidiennes, leurs modes d'intervention et leurs cadres normatifs ? En quoi cette nouvelle donne fait-elle émerger de nouveaux besoins et problématiques et appelle-t-elle des réponses différentes ?*

Ces questions pourront être abordées en elles-mêmes et/ou à l'aune de trois axes de réflexion que la Fondation souhaite développer.

Normes et principes humanitaires

Dans un contexte marqué par le retour de la guerre, la politisation accrue de l'aide et la remise en cause du multilatéralisme, les recherches interrogeront la manière dont les acteurs humanitaires défendent, négocient et mettent en récit leur identité, leurs principes et leur légitimité. *Dans quelles mesures les normes humanitaires fondamentales sont-elles réaffirmées, diffusées, contestées ou instrumentalisées et par quels acteurs ? Comment les (ré)interpréter à l'aune d'un nouveau contexte politique, sociétal et technologique ? Quelles expériences sociales et pratiques peuvent être mises en œuvre afin de les préserver et de les adapter au sein d'espaces d'intervention de plus en plus contraints, fragmentés, marchandisés et militarisés ?* Ces questionnements invitent à analyser le secteur humanitaire non seulement comme un ensemble de pratiques opérationnelles, mais aussi comme un champ traversé par de nombreuses tensions politiques, morales et symboliques.

L'action humanitaire locale

Dans la continuité du précédent programme de recherche de la Fondation sur la *Transition humanitaire*, les recherches viseront à porter un regard réflexif sur l'action humanitaire contemporaine et la politique de localisation de l'aide initiée au sommet mondial sur l'action humanitaire de 2016. *Quel avenir pour la politique mondiale de localisation de l'aide à l'aune des récents bouleversements ? Quelles réalités de transferts de pouvoir ? Quelles reconfigurations des relations entre acteurs ? Quels mécanismes horizontaux de solidarités, spontanés ou plus organisés, mêlant citoyens et organisations ? Quels nouveaux acteurs ?* Ces recherches permettront de

porter un regard neuf sur le projet de localisation, de nourrir des réflexions sur le futur de l'action humanitaire en lien avec la société civile et les pouvoirs publics, et d'envisager la crise comme une opportunité éventuelle de renouveau des pratiques humanitaires.

L'action humanitaire planétaire

Ce dernier axe s'écarte des nexus traditionnels urgence-développement-paix pour appréhender l'articulation croissante de l'action humanitaire à la question environnementale et climatique, voire à la biodiversité, et donc sa relation au vivant. *Comment l'intégration des enjeux environnementaux et climatiques transforme-t-elle les cadres d'intervention, les priorités et les temporalités de l'action humanitaire ? Dans quelle mesure des approches holistiques, intégrées et/ou systémiques du vivant (ex. One Health) peuvent-elles reconfigurer les pratiques, les savoirs et les approches des acteurs humanitaires ? Dans quelle mesure la prise en compte des enjeux environnementaux et du vivant peut-elle conduire à une redéfinition des frontières du secteur humanitaire et de ses responsabilités ?* Les recherches inviteront à considérer les enjeux environnementaux comme catalyseur de changement des priorités, des actions, des concepts et des temporalités de l'action humanitaire et à considérer le rôle du secteur dans le déploiement d'une aide plus juste et plus durable.

Zone géographique de recherche

Ces thèmes pourront être abordés empiriquement dans **quatre territoires prioritaires** : la France hexagonale, les territoires ultramarins et territoires étrangers de proximité dans les 3 Océans, l'Afrique subsaharienne et le Moyen-Orient. Ces territoires prioritaires ne sont toutefois pas exclusifs. Le soutien de la Fondation peut s'étendre à toute zone géographique, si les projets de recherche réunissent, entre autres, les conditions de sécurité et de faisabilité exigées.

L'accès au terrain sera conditionné par une évaluation précise des risques remise lors de la candidature et mise à jour avant le départ en prenant soin de vérifier au préalable les recommandations du Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères français.

Bibliographie

Abdullahi, S., Lilly, D., & Poole, L. (2025). *Reckoning and Renewal: A Future-Ready Humanitarian System*. [Independent Think Piece]. Grand Bargain Ambassadors & European Union.

https://alnap.hacdn.io/media/documents/Full_Report_Think_Piece_Reckoning_and_Renewal.pdf

Alaoui, I., Di Ciaccio, M., Lorente, N. (2025). La santé communautaire en péril : reconfigurations de l'architecture en santé mondiale face à la crise de financement dans la lutte contre le VIH. *Alternatives Humanitaires*, 30, 32-45.

Antouly, J., Leger, V., Raillon, C., & Troit, V. (2024). The challenges of research in the humanitarian sector: An evolving relationship. *International Review of the Red Cross*, 106(926), 525-541.

Audet, F., Tchiombiano, S., & Corty, J. F. (2025). L'aide internationale menacée : quelles conséquences, quelles réponses, quelles recompositions ? *Alternatives Humanitaires*, 30, 1-8.

Balme, S. (2025). *Défendre et promouvoir la liberté académique. Un enjeu mondial, une urgence pour la France et l'Europe*. France Universités.

Bouissou, J., Boutelet, C., Ducourieux, C., et Hivert, A. F., Kavel, A. (2024). Aide au développement : le grand repli européen, *Le Monde*. 14 novembre 2024. https://www.lemonde.fr/economie/article/2024/11/14/aide-au-developpement-le-grand-repli-europeen_6392870_3234.html

Couvelaire, L. (2025). Le calvaire des ONG après l'arrêt de l'aide américaine, *Le Monde*. 28 mars 2025. https://www.lemonde.fr/international/article/2025/03/28/tri-morbide-et-cataclysme-mondial-le-calvaire-des-ong-apres-l-arret-de-l-aide-americaine_6586963_3210.html

Glasman, J. (2025). Comment ne pas se tromper d'ennemi ? Critiques progressistes et critiques réactionnaires de l'action humanitaire. *Alternatives Humanitaires*, 30, 144-169.

Hofman, M. (2025). Quand Médecins Sans Frontières comprit qu'elle avait toujours fait partie de la "communauté internationale". *Alternatives Humanitaires*, 30, 32-45.

ICRC. (2024). International humanitarian law and the challenges of contemporary armed conflicts ICRC report. *International Review of the Red Cross* (2024), 106 (927), 1357-1450.

ICVA. (2025). *The Impacts of the US Funding Suspension*. ICVA Network. <https://www.icvanetwork.org/uploads/2025/02/Impact-of-US-Funding-Suspension-Survey-Results-ICVA.pdf>

IFRC. (2026). *World Disaster Report 2026 - Truth, Trust and Humanitarian Action in the Age of Harmful Information*. IFRC. https://www.ifrc.org/sites/default/files/2026-02/WDR2026_FullReport_EN.pdf

International Institute for Strategic Studies. (2025). Editor's Introduction. *Armed Conflict Survey*, 11(1), 5–14.

IPCC. (2023). *Climate Change 2023: Synthesis Report*. Contribution of Working Groups I, II and III to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change. https://www.ipcc.ch/report/ar6/syr/downloads/report/IPCC_AR6_SYR_LongerReport.pdf

Lamarche, J. B. (2025). La mutualisation : une stratégie pour surmonter la crise des financements de l'humanitaire. *Alternatives Humanitaires*, 30, 108-124.

Micheletti, P. (2025). 2025 : la « Grande Dépression » du mouvement humanitaire. *Alternatives Humanitaires*, 30, 12-31.

Médecins Sans Frontières. (2025). Le gel de l'aide étrangère des États-Unis entraînera une catastrophe humanitaire, *Médecins Sans Frontières*, 12 février 2025 <https://www.msf.fr/actualites/le-gel-de-l-aide-etrangere-des-etats-unis-entraînera-une-catastrophe-humanitaire>

OCDE. (2024). *Enquête de l'OCDE sur les déterminants de la confiance dans les institutions publiques – résultats 2024 : Instaurer la confiance dans un contexte complexe*. Éditions OCDE. https://www.oecd.org/fr/publications/enquete-de-l-ocde-sur-les-determinants-de-la-confiance-dans-les-institutions-publiques-resultats-2024_80ddd09b-fr.html

OECD. (2025). Cuts in official development assistance: OECD projections for 2025 and the near term. *OECD Policy Briefs*, 26. https://www.oecd.org/en/publications/cuts-in-official-development-assistance_8c530629-en.html

Troit, V. & Snyder, J. (2025). Séminaire du GRAM « Multilateralism in a New Era – International Aid under Strain ». *Groupe de Recherche sur l'Action Multilatérale CNRS & Saltzman Institute for War and Peace Studies de l'Université Columbia*. 23 octobre 2025.

<https://gram.cnrs.fr/evenement/seminaire-du-gram-multilateralism-in-a-new-era-international-aid-under-strain/>

Troit, V. (2016). Social Sciences Helping Humanitarianism? A Few African Examples. In Thomas Fouquet (ed.), *Transition humanitaire au Sénégal*, Karthala.

VanRooyen, M. (2026). The State of Humanitarian Aid: 2026, Harvard Humanitarian Initiative. 28 janvier 2026.
<https://hhi.harvard.edu/news/2026/01/state-humanitarian-aid-2026>

Viegalus, M., & Charancle, J. M. (2025). *Poursuivre, s'adapter ou se réinventer face à des vents contraires : Quelles capacités d'agir pour les organisations de solidarité internationale dans un contexte politique et géopolitique qui met en cause leur légitimité ?*. OngLAB Coordination Sud.
https://www.coordinationsud.org/wp-content/uploads/Rapport-final_version-web-1.pdf

Conditions de candidature

Le financement accordé par cet appel de la Fondation Croix-Rouge française a pour objectif de couvrir le coût d'une recherche dans le cadre d'un projet individuel. Toutefois, chaque candidat est libre d'impliquer d'autres personnes s'il le juge nécessaire pour la réalisation de la recherche. Le cas échéant, celui-ci fournira les CV et une présentation des tâches allouées à ces personnes.

Seules les personnes rassemblant les conditions suivantes peuvent candidater :

- être titulaire d'un doctorat (doctorat français, PhD ou doctorat étranger de niveau équivalent) dans le champ des sciences humaines et sociales (en particulier en sociologie, anthropologie, démographie, géographie, science politique, économie, histoire, philosophie, psychologie, relations internationales, santé publique, sciences de l'environnement, etc.) ;
- justifier une disponibilité minimum de 6 mois durant l'année consacrée à la recherche ;
- contribuer à faire avancer la recherche sur les thèmes ou zones géographiques prédéfinies par la Fondation ou avoir des publications dans d'autres domaines démontrant des capacités à mener des recherches de qualité.

Les futurs docteurs sont autorisés à candidater à la condition de fournir une attestation de l'école doctorale certifiant que la soutenance aura lieu avant le **30 juin 2026**.

Il n'existe pas de condition de nationalité.

Tout chercheur rassemblant les conditions présentées ci-dessus, qu'il soit titulaire de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR) ou non, peut candidater.

Dans le cas de la sélection d'un projet porté par un chercheur titulaire, la collaboration sera formalisée par la signature d'une convention partenariale entre la Fondation et la tutelle du laboratoire d'affiliation du lauréat. Les éventuels frais de gestion inclus dans le budget prévisionnel fourni par le porteur de projet au moment de la candidature ne doivent pas excéder 8 % du montant de la bourse.

Les projets présentant une approche pluridisciplinaire sont vivement encouragés.

D'une manière générale, les candidats doivent :

- présenter leur projet de recherche en langue française ;
- être présentés par un établissement de recherche ou académique ;
- motiver la candidature (intérêt de la recherche envisagée) ;
- prendre connaissance des conditions d'attribution et des modalités d'utilisation des financements alloués par la Fondation telles que définies dans ce document ;
- candidater conformément aux paragraphes détaillés ci-après **avant le 20 mai 2026 à minuit (heure de Paris)**.

La Fondation Croix-Rouge française soutient les chercheurs réfugiés, qu'ils soient francophones ou non, et dans le cadre de dispositifs d'accueil tels que le programme PAUSE. La lettre de soutien du responsable de chaque organisme de recherche impliqué dans le projet (voir « Formulaire de candidature » plus loin) doit mentionner dans ce cas l'engagement du laboratoire d'accueil du chercheur réfugié à l'aider à soumettre les rapports d'avancement ainsi que les livrables finaux attendus dans le cadre de la recherche en français.

Dépôt de candidature

La gestion des candidatures est assurée par la Fondation, au moyen d'une plateforme en ligne accessible sur son site (www.fondation-croix-rouge.fr). Après la création de son compte, le candidat accède à son espace personnel depuis lequel il peut postuler aux différentes bourses de recherche proposées puis suivre l'évolution de sa/ses candidature/s.

Formulaire de candidature

Le candidat renseigne un formulaire de saisie constitué de blocs d'informations relatives à son profil (formation, parcours et situation professionnelle) et son projet (intitulé, revue de littérature, objectifs, problématique, enjeux et intérêts scientifiques et sociaux, méthodologie envisagée, calendrier, etc.), jusque dans l'évaluation des risques sécuritaires et éthiques qui y sont associés, et joint les pièces suivantes :

1. un CV actualisé détaillant son parcours universitaire et professionnel, le cas échéant le CV de chaque personne impliquée dans la réalisation de la recherche ;
 - *pour les candidats titulaires de l'ESR uniquement* : une attestation de l'organisme scientifique d'affiliation certifiant le poste et les fonctions du candidat ;
 - *pour les candidats non titulaires uniquement* : la copie du diplôme de doctorat certifiée conforme et visée par l'école doctorale, et du rapport de soutenance de thèse ;
 - *pour les futurs docteurs uniquement* : une attestation de l'école doctorale certifiant que la soutenance aura lieu avant le **30 juin 2026** ;
2. une lettre de motivation ;
3. un justificatif de domicile ;
4. un chronogramme détaillé des étapes clés du projet de recherche ;
5. une lettre de soutien du responsable de chaque organisme de recherche impliqué dans le projet ;
6. un formulaire d'autoévaluation des risques éthiques liés au projet de recherche ;
7. un budget prévisionnel (*pour les candidats titulaires de l'ESR uniquement*) ;
8. une lettre de référence (optionnel).

Les candidatures en ligne seront ouvertes **du 7 avril 2026 au 20 mai 2026 à minuit (heure de Paris)**. A cette date aucune pièce complémentaire aux dossiers ne sera acceptée. Tout dossier incomplet entraînera le rejet automatique de la candidature. Si toutes les informations ont été renseignées (champs obligatoires saisis), le candidat peut valider sa candidature et ainsi soumettre son dossier à évaluation, dont il sera tenu informé des résultats.

Processus d'évaluation et de sélection

Les dossiers de candidature sont évalués par des membres du Conseil d'administration (CA), du Conseil scientifique (CS), des experts associés, des lauréats des Prix de recherche honorifiques et de l'équipe de la Fondation. Sur la base de ces différentes évaluations, une proposition de sélection est soumise à la gouvernance de la Fondation, qui procède enfin à la sélection finale. Les résultats sont communiqués par mail à tous les candidats au lendemain de cette sélection, soit le **2 juillet 2026**.

Modalités du soutien financier

- Dans le cadre de cet appel, la Fondation offrira au lauréat :
 - une **bourse de recherche de 19 800 euros** ;
 - la possibilité de solliciter une **participation aux frais d'assurance liés au terrain** (pour un montant maximum de **500 euros**).
- De plus la Fondation propose un accompagnement et les avantages suivants :
 - un suivi scientifique et un tutorat personnalisés ;
 - un accompagnement dans la valorisation des résultats de la recherche :
 - traduction en anglais, publication sur le site de la Fondation et diffusion de l'**article scientifique** et du numéro de la série « **Pratiques & Humanités** » (sous réserve du respect des consignes de rédaction)
 - soutien pour publier dans des revues d'excellence et la revue **Alternatives Humanitaires**
 - participation aux « **Rencontres de la Fondation** » ou à d'autres événements de valorisation internationaux
 - création d'un **espace dédié à la recherche** conduite sur le site de la Fondation
 - un abonnement d'un an à la revue *Alternatives Humanitaires*
- Au-delà de ces services et de la bourse qu'elle leur attribue, la Fondation n'apporte aux lauréats aucun soutien financier ni logistique. Chaque lauréat est seul responsable de la gestion de sa logistique et de ses conditions matérielles de travail.
- Dans le cas de la sélection d'un projet porté par un chercheur titulaire, la collaboration sera formalisée par la signature d'une convention partenariale entre la Fondation et la tutelle du laboratoire d'affiliation du lauréat. La gestion du financement ainsi accordé conformément au budget prévisionnel fourni lors de la candidature (y compris la rémunération des membres de l'équipe de recherche) relève de la responsabilité du coordinateur ou de la coordinatrice du projet, qui fournira un compte-rendu budgétaire aux échéances fixées par le calendrier scientifique de la Fondation.
- Sur la base de leur appréciation du projet de recherche et de l'auto-évaluation des risques éthiques liés à ce projet et fournie par le candidat, les évaluateurs se prononcent sur la nécessité ou non de soumettre le projet de recherche à un comité d'éthique. Dans le cas où ils se prononcent en faveur d'une telle démarche, le Conseil d'administration de la Fondation attribuera la bourse de recherche sous réserve d'obtention d'un avis favorable d'un comité d'éthique par le lauréat. La recherche ainsi que le versement de la bourse ne débiteront pas, jusqu'à obtention de cet avis favorable. Dans le cas contraire où les évaluateurs ne concluent pas à la nécessité de soumettre le projet de recherche à l'avis d'un comité d'éthique, la recherche ainsi que le versement de la bourse pourront débiter à la date indiquée dans l'appel. Toutefois, la Fondation encourage vivement le lauréat à soumettre son projet à l'avis d'un comité d'éthique, et il rendra compte à la Fondation du résultat de ses démarches dans son 1er rapport d'étape.
- La Fondation procède au versement de la bourse en 4 fois : 3 versements de 5 000 euros, dont le premier intervient après confirmation expresse par le Lauréat, par tout

moyen écrit, du démarrage de ses travaux de recherche, et un solde de 4 800 euros à la remise des livrables finaux.

- Le versement de la seconde et troisième tranche de la bourse dépend de la volonté expresse du Lauréat à poursuivre son travail de recherche, dans les conditions visées dans la Convention de recherche, en envoyant les deux rapports d'étape aux dates convenues. De même, à défaut de présentation par le Lauréat des deux publications (article scientifique et fiche préparatoire au « Pratiques & Humanités ») et du rapport final de recherche, même si les deux rapports d'étape ont été fournis, il sera mis fin au versement de la bourse, la Fondation se réservant le droit de demander le remboursement de tout ou partie de la bourse d'ores et déjà versée.
- Au cas où survient un événement qui constitue un cas de force majeure ou un événement visé dans la liste ci-dessus, les obligations des Parties seront automatiquement suspendues et prorogées d'une durée égale au retard résultant de cette survenance. La suspension sera notifiée par la Partie la plus diligente, qui précisera la durée prévisible de cette suspension. On entend par cas de force majeure tout événement imprévisible, irrésistible et indépendant de la volonté des Parties. Sont contractuellement considérés comme causes d'exonération un/des événements suivants, susceptibles par leur gravité de modifier le contexte de la recherche, qui surviendrait(en)t dans le ou les pays de recherche pressenti(s), même s'ils ne répondent pas à la définition de la force majeure et sans qu'il soit besoin de l'établir : révolution, émeutes, guerre civile, guerre interétatique, attentats de masse, instabilité politique majeure, grève générale prolongée, crise économique majeure, crise financière, défaut de paiement du pays, crise bancaire avec faillite(s) bancaire(s) et fermeture temporaire des établissements financiers, catastrophe naturelle, sanitaire, industrielle, technologique, environnementale... Il sera tenu compte de différents paramètres (dont l'avis du Ministère des Affaires étrangères du pays de résidence, le maintien ou le retrait dans le pays de recherche d'ONG transnationales, du CICR, d'agences de l'ONU).

Obligations

- Tout chercheur sélectionné s'engage à respecter les présentes obligations, telles que définies dans la convention d'attribution de financement de la Fondation et ses parties annexes.
- Le lauréat s'engage à respecter les lois et règlements en vigueur au sein du ou des pays de recherche, notamment en ce qui concerne ses entrées et sorties sur le territoire, et à souscrire aux assurances de responsabilité civile, de couverture médicale/rapatriement en cas de déplacement à l'étranger et à toute cotisation sociale obligatoire en vigueur dans le pays de résidence.
- Le lauréat s'engage à respecter le calendrier scientifique de la Fondation concernant les échéances d'envoi des rapports d'étape et livrables finaux. Il lui sera proposé de

présenter ses travaux oralement, dans le cadre d'une journée scientifique organisée par la Fondation.

- Si des articles ou ouvrages étaient publiés par le lauréat à partir de ce travail, mention serait faite de leur financement ou cofinancement par la Fondation Croix-Rouge française et ses partenaires. Réciproquement, si les travaux réalisés par le lauréat étaient diffusés ou utilisés par la Fondation ou ses partenaires, ce à quoi le lauréat consent par avance, mention serait faite des références de l'auteur qui reste propriétaire de son travail.
- Le lauréat s'engage à faire part à la Fondation de toute éventuelle situation de conflit d'intérêts.
- Il est entendu que les propos et opinions exprimés par le lauréat dans des articles ou ouvrages tirés de ce travail n'engagent que le lauréat et ne reflètent pas nécessairement ceux de la Fondation Croix-Rouge française ou ses partenaires.

Calendrier

| | |
|--------------------------------|---|
| 13 avril 2026 | Lancement de l'appel à candidatures |
| 17 mai 2026 | Clôture des candidatures à minuit (heure de Paris) |
| Mai-Juin 2026 | Evaluation des candidatures |
| 1 ^{er} juillet 2026 | Sélection par le Conseil d'administration de la Fondation |
| 2 juillet 2026 | Annonce des résultats par mail à tous les candidats |
| Juillet-Août 2026 | Signature de la convention d'attribution du financement |
| 1 ^{er} septembre 2026 | Début de la recherche |
| 1 ^{er} décembre 2027 | Fin de la recherche et réception des livrables finaux |

La Fondation Croix-Rouge française traite, en sa qualité de responsable de traitement, des données personnelles vous concernant pour les besoins de l'étude et du traitement de votre dossier de candidature. L'accès à vos données personnelles est strictement limité aux personnes habilitées de la Fondation. Vous pouvez retrouver la politique de protection des données personnelles de la Fondation ici : <https://www.fondation-croix-rouge.fr/politique-protection-donnees-personnelles/>

Conformément à la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement Général sur la Protection des Données du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression sous certaines conditions, d'opposition pour motifs légitimes de vos données et du droit d'obtenir la limitation du traitement. Vous disposez également du droit de définir des directives relatives au sort de vos données et à la manière dont vous souhaitez que vos droits soient exercés après votre décès.

Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant à l'adresse suivante : contact@fondation-croix-rouge.fr ou à l'adresse postale suivante : Fondation Croix-Rouge française au 21 rue de la Vanne – CS 90070 – 92126 Montrouge Cedex. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de l'autorité française de protection des données, la CNIL.

Dans le cadre du dispositif de lutte contre le financement du terrorisme et blanchiment d'argent, tout candidat sélectionné (et le cas échéant toute personne participant à la réalisation de son projet) sera soumis à vérification auprès de notre sous-traitant CSI Web.

Pour toute question au sujet de l'appel, merci de contacter :

FONDATION CROIX-ROUGE FRANCAISE

21 rue de la vanne

CS 90070

92126 Montrouge Cedex

+33(0)1 40 71 37 90

recherche@fondation-croix-rouge.fr